



Auch, le 26 mars 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Particulier employeur à domicile : une réunion d'information ouverte au public le 31 mars à Auch

Le Conseil départemental du Gers accueillera, mardi 31 mars 2026 à Auch, une réunion d'information dédiée aux particuliers employeurs à domicile. Organisée par la Fédération des particuliers employeurs de France (FEPEM), avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), en partenariat avec le Département et France Emploi Domicile, cette rencontre vise à accompagner les Gersoises et les Gersois dans leurs démarches liées à l'emploi à domicile.

Cette réunion s'adresse notamment aux personnes de 60 ans et plus, aux personnes en situation de handicap, aux bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou de la Prestation de compensation du handicap (PCH), ainsi qu'aux proches aidants. Elle concerne également toute personne employant ou envisageant d'employer un salarié à domicile.

Au programme : des informations pratiques et des conseils pour mieux comprendre les obligations et les démarches liées à l'emploi à domicile. Les participants pourront ainsi aborder des questions concrètes telles que la rédaction du contrat de travail, la déclaration et la rémunération d'un salarié via le Cesu, la gestion des congés ou des arrêts maladie, mais aussi les modalités de rupture du contrat de travail.

Cette rencontre se veut également un temps d'échange permettant de découvrir les services et l'accompagnement proposés par la FEPEM aux particuliers employeurs.

Rendez-vous mardi 31 mars 2026 de 18h30 à 20h Conseil départemental du Gers – Bâtiment Central, 81 route de Pessan – 32000 Auch

Entrée gratuite

Ouvert à tous – Inscription recommandée (places limitées) : mlucas@gers.fr 05 62 67 31 97